



Paris, le 8 avril 2022

## Soutien aux collègues de l'école Pasteur (Saint-Denis, 93) !

Après avoir été attaqué·es dans un mensuel d'extrême-droite, des collègues sont sous la menace d'une mutation-sanction par le DASEN de la Seine-Saint-Denis et le recteur de l'académie de Créteil !

Depuis le début de l'année scolaire, les collègues de l'école élémentaire Pasteur à Saint-Denis ont alerté la DSDEN 93, en envoyant des fiches SST et RPS, concernant la non organisation de l'école et la mise en danger des élèves et des enseignant·es. Sans avoir reçu l'équipe enseignante, le DASEN 93 et le recteur, au lieu de réunir un CHSCT extraordinaire, décident de diligenter une enquête administrative.

Pendant le déroulement de l'enquête, dans un mensuel d'extrême-droite paraît un article (janvier 2022) et sur Youtube une vidéo (février 2022) qui sont consacrés à un prétendu « gauchisme à l'école ». Sous couvert d'anonymat, la directrice décrit des situations totalement fausses et délirantes qui se dérouleraient dans cette école. Ces allégations diffamatoires mettent en cause des collègues qui sont clairement nommé·es et reconnaissables. Pour certains leurs numéros de téléphone personnels sont même identifiables. Les collègues demandent à être protégé·es par le rectorat et ont déposé une main courante. Malgré toutes ces menaces, les collègues ont poursuivi leur mission de service public d'éducation auprès de leurs élèves, tout en subissant une enquête administrative à charge.

Que se passe-t-il ensuite ?

Alors que les conclusions de l'enquête ne sont pas connues, que l'arrivée d'une nouvelle direction fin janvier 2022, a enfin permis de retrouver un climat serein entre tou·tes les acteur·trices de l'école (parents, équipe enseignante et élèves), lundi 4 avril, 6 collègues reçoivent un courrier les prévenant de mutations-sanctions dites « dans l'intérêt du service ».

Le DASEN 93 et le recteur de Créteil, en pleine campagne présidentielle où l'extrême-droite est au plus haut dans les sondages, prennent donc le parti de la directrice qui a jeté en pâture ses collègues dans un magazine d'extrême-droite et sanctionnent des membres de l'équipe enseignante. Équipe qui a le tort d'être investie auprès de leurs élèves et qui ne répond pas forcément à toutes les injonctions ministérielles.

Le climat nauséabond de banalisation des idées d'extrême-droite a des conséquences concrètes et graves pour celles et ceux qui en sont victimes. Depuis des semaines, ces collègues ainsi que tout le reste de l'équipe sont désormais sous la menace des réseaux d'extrême-droite. Et ce, sans qu'aucune réponse n'ait été donnée par le recteur à leur demande de protection fonctionnelle.

Cette décision de mutation est injuste, incohérente et irresponsable, compte tenu du climat qui s'apaisait depuis plusieurs semaines dans cette école.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, CGT Educ'action, SUD éducation et CNT éducation apportent leur soutien à l'équipe enseignante et continueront de combattre les idées et les méthodes de l'extrême-droite.

**Elles exigent le maintien sur l'école des 6 collègues menacé·es de mutation-sanction et soutiennent les actions prévues localement, en particulier l'appel à la grève mardi 12 avril avec rassemblement à la DSDEN 93 à 12h, jour où des collègues iront consulter leur dossier.**